



**LES PUBLICATIONS**

# **L'Europe de La Défense, mythe ou réalité**

**?**

**La PSDC**

**Mois de l'Europe**



**LES JEUNES  
IHEDN**

L'Europe de la Défense fait partie intégrant des débats qui entourent les élections européennes du 9 juin 2024. Ce sujet, à l'heure où les conflits armés et les tensions se multiplient aux frontières de l'espace d'intégration, divise profondément dans les 27 pays membres et sera sans aucun doute l'un des enjeux de ce scrutin. Pour autant, les débats n'ont pas empêché l'Union d'avancer sur la question, notamment à travers sa Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), structure faisant partie intégrante de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC), important pilier de l'Union Européenne.

Mais alors, en quoi consiste cette PSDC, quel est son rôle au sein de la PESC et au sein de l'Union Européenne plus largement ? Qu'a-t-elle permis d'accomplir jusqu'alors et que présage-t-elle pour le futur ?

## Une définition de la PSDC :

L'histoire de l'Europe de la défense est complexe et fait partie intégrante de l'histoire de l'Union Européenne. La PSDC représente l'histoire moderne de la défense européenne et est l'héritière des politiques précédentes réorganisées par le traité de Lisbonne de 2007. Ainsi le Traité sur l'Union Européenne dispose dans son article 42 que :

*« La politique de sécurité et de défense commune fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune. Elle assure à l'Union une capacité opérationnelle s'appuyant sur des moyens civils et militaires. L'Union peut y avoir recours dans des missions en dehors de l'Union afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux principes de la charte des Nations unies. L'exécution de ces tâches repose sur les capacités fournies par les États membres »*

Evidemment cette définition juridique se heurte à une réalité plus complexe, située entre le poids de l'OTAN et la réticence des États membres à céder trop de souveraineté en matière de défense.

## Assurer une « défense opérationnelle »

Le premier objectif de cette politique européenne est d'assurer à l'union une capacité opérationnelle. Cependant, cette disposition pose déjà un problème majeur : l'Union Européenne ne possède pas d'armée. Seuls les États membres sont dès lors en capacité d'en mobiliser une. Ainsi comme le précise la dernière ligne de l'article 42 du TUE, l'efficacité et le fonctionnement même de la PSDC repose sur les « *capacités fournies par les États membres* ». Ainsi ceux-ci fournissent les hommes à l'Union Européenne le temps des missions qu'elle déclenche.

### Les missions de la PSDC

Conformément au TUE, la PSDC a pour but d'effectuer des missions en dehors des frontières de l'Union Européenne et s'inscrit donc implicitement dans la volonté globale de la PESC de faire parler l'Union d'une voix commune. Ces missions peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir de missions civiles (à l'instar de la mission de l'Union européenne en Arménie lancée le 23 janvier 2023). Mais la PSDC peut aussi se déployer dans le cadre d'opérations militaires comme l'opération *IRINI* lancée en 2020, dont le but est de faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Lybie. Dans un deuxième temps les missions étrangères peuvent être déclenchées pour divers motifs, le premier d'entre eux, fidèle aux valeurs prônées par l'Union Européenne : le maintien de la paix. Les missions peuvent aussi avoir l'objectif de prévenir des conflits, de former des armées nationales afin de les rendre opérationnelles face à des groupes malveillants, de conseiller des États-majors ou encore des gouvernements.

# Quelle gouvernance ?

En tant que politique européenne, la PSDC est soumise à la complexité institutionnelle de l'Union Européenne. Étant donné que les États membres sont souverains en matière de politique étrangère et de défense, le Conseil Européen et le Conseil de l'Union Européenne en sont les organes décisionnaires. Lorsque les thématiques de défense sont abordées, Josep Borell, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité est présent. Ce haut représentant a la charge de la PESC et donc, par extension, de la PSDC. Il est donc nécessaire qu'il soit présent aussi bien lorsque les chefs d'État débattent de ces sujets que lors des réunions trimestrielles des ministres de la défense. Le Haut Représentant est à la tête du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE), organe diplomatique de l'Union Européenne qui élabore les projets d'application de la PSDC qui seront ensuite soumis aux débats entre les différents chefs d'État. Le SEAE doit en effet fournir des dossiers complets contenant tous les outils stratégiques pouvant éclairer les décideurs (études d'impact, outils d'analyse stratégiques, politiques, diplomatiques...). La préparation politique des futures missions de la PSDC est finalisée par plusieurs organes qui vont alors préparer les dossiers, épaulés par les différentes directions politico-militaires du SEAE. Ainsi, le comité des représentants permanents, qui prépare les réunions du Conseil de l'UE, va entamer les négociations entre représentants afin de fournir le dossier le plus convenables aux chefs d'Etats ou aux ministres des affaires étrangères.

Le comité de politique et de sécurité est alors chargé d'élaborer et de coordonner la PESC (et donc la PSDC) au niveau supra national. Enfin, le comité militaire de l'Union Européenne, composé des chefs d'État-Major des armées membres, est chargé d'émettre des avis militaires, eux aussi susceptibles d'influencer la PESC et la PSDC. Ces deux comités sont aidés par le SEAE qui prépare leurs travaux.

Cette complexité institutionnelle peut être résumée en quelques phrases. Les décideurs sont les représentants des États membres, à savoir les chefs d'États ou leurs ministres de la défense/affaires étrangères. Ces décideurs s'appuient sur des dossiers préparés en amont par le comité des représentants permanents, le comité de politique et de sécurité et le comité militaire de l'UE, eux-mêmes s'appuyant sur les travaux du SEAE. Tout ce processus est alors supervisé par Josep Borell.

Enfin, pour faire un lien avec les élections et ne laisser aucune institution sur le côté, quel est le rôle du parlement Européen ? Le Parlement a un droit de regard sur la PSDC et exerce également un contrôle sur le budget de la PESC. Enfin, il émet chaque année un rapport sur l'état d'avancement de la PSDC.

## Quelle évolution ?

Cinq priorités ont été définies en juin 2016 par la Haute Représentante Federica Mogherini pour l'avenir de la PSDC :

- La sécurité de l'Union
- La résilience des États et des sociétés dans le voisinage oriental et méridional de l'Union
- L'élaboration d'une stratégie coordonnée à l'égard des conflits
- Les ordres régionaux de coopération
- La gouvernance mondiale au XXIe siècle

Ces cinq objectifs ont été accompagnés de propositions des États membres et aboutirent à la création du FED (Fonds Européen de la Défense). En 2020 dans le contexte du cadre financier pluriannuel, le FED s'est vu allouer un budget de huit milliards d'euros sur sept ans. En 2021, une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense a été mise en place par l'Union Européenne. Ce document donne la direction stratégique de l'Union Européenne pour les cinq années suivantes. Le document vise surtout à atteindre l'autonomie stratégique dans la résilience, les partenariats stratégiques, la gestion de crise et les capacités opérationnelles.

## L'impact de l'agression russe

Présentée en novembre 2021, La boussole stratégique a été chamboulée par l'attaque russe sur l'Ukraine, le 24 février 2022. Dès lors, puisque l'OTAN et l'Union Européenne sont désormais confrontés à la guerre à leur frontière orientale, la PSDC doit être reconsidérée.

Dès le 25 mars 2022, la boussole stratégique est révisée pour s'adapter au contexte. Le Danemark, qui avait obtenu un *opt-out* (option de retrait) sur sa participation à la politique de défense de l'Union Européenne, y renonce et adhère à la PSDC par referendum le 1er juin 2022. Cette nouvelle version de la boussole stratégique permet d'améliorer la gestion de crise en permettant, le cas échéant, un protocole d'intervention.

La PSDC a également agi de concert avec les chefs d'État afin d'augmenter les capacités industrielles de l'Union en matière de défense, dans le but de combler les manques en la matière. L'Union Européenne a lancé, dans le cadre de la PESC et de la PSDC, la Mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine. Celle-ci, déclenchée le 15 novembre 2022, a l'originalité de se dérouler au sein des pays membres, et consiste en la formation de 15 000 soldats ukrainiens, que ce soit en formation de base ou en formation spécialisée. Même s'il est encore tôt pour en étudier les résultats, cette opération représente une application concrète de la PSDC.

## Les applications opérationnelles de la PSDC

Bien que les opérations extérieures de l'Union Européenne aient commencé en 2003, nous nous intéresseront ici à celles menées explicitement dans le cadre de la PSDC, à savoir depuis 2010. Ces missions se déroulent essentiellement en Afrique et au Moyen Orient. En effet, parmi les opérations militaires et les missions civiles, 10 se déroulent en Afrique (essentiellement subsaharienne) et 2 au Moyen-Orient. L'Union est également présente en Ukraine depuis 2014, dans le cadre de la mission de conseil aux forces de sécurité intérieure ukrainiennes. On compte également de nombreuses missions en Lybie, en Somalie ou encore en République Centrafricaine, visant à chaque fois à stabiliser des zones instables. En 2016, l'Union Européenne a aidé l'Irak à reformer le secteur de la sécurité dans un pays alors en lutte contre l'État Islamique. Les missions diverses sont pour certaines encore en applications aujourd'hui, à l'instar de *EUNAVFOR Med IRINI* destinée à mettre en œuvre l'embargo sur les armes imposé à la Lybie. *Med IRINI* destinée à mettre en œuvre l'embargo sur les armes imposé à la Lybie.

## Bibliographie

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, « Une boussole stratégique pour renforcer la sécurité et la défense de l'UE au cours de la prochaine décennie », 21 mars 2022 [2 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/>

TOUTE L'EUROPE, « La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) », 4 avril 2024 [10 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/>

TOUTE L'EUROPE, « La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) », 8 avril 2024 [9 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.touteurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/>

DGRIS, « L'Union européenne et la politique de sécurité et de défense commune », 14 janvier 2020 [31 mars 2024]. Disponible sur : <https://www.archives.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/l-ue-et-la-psdc/>

UNION EUROPEENNE, « Traité sur l'Union Européenne », 26 octobre 2012 [20 avril 2024]. Disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/>

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, « Ukraine : l'UE lance la mission d'assistance militaire », 15 novembre 2022 [15 avril 2024]. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/>

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Arthur JOUZEL – Étudiant en deuxième année de sciences politiques parcours affaires publiques et communication politique à l'Université Catholique de l'Ouest, Arthur est passionné par l'Union Européenne et notamment les sujets clefs de la Défense et de la sécurité. Il est membre du comité Europe des Jeunes IHEDN depuis mars 2023.



# PROJET MOIS DE L'EUROPE

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Les questions de sécurité et de défense en Europe sont au cœur des programmes, c'est pourquoi nous avons choisi d'aborder cette thématique aux travers des fiches préparées par nos rédacteurs de divers horizons et entités de l'association.

Fruit d'un partenariat entre le Comité Europe, la délégation internationale Belgique et les Comités régionaux Grand Est et Hauts de France, le projet a pour ambition de publier hebdomadairement des analyses des politiques et des enjeux de l'Union européenne sur les questions de défense.

L'Union européenne a subi un (r)éveil brutal face aux récentes contestations du droit international par des puissances voisines. Cela est particulièrement le cas avec la guerre en Ukraine qui a poussé l'UE à développer ses politiques de défense. Les États européens, malgré leurs divergences, cherchent de plus en plus à coopérer pour défendre le continent européen. Dans les fiches, publiées à l'occasion du mois de l'Europe, nous traiterons des institutions et agences européennes de défense, de la situation actuelle de l'Europe de la défense, des opérations et missions de l'UE, et nous finirons par aborder les défis de l'UE pour la prochaine législature.

[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)

